

[Home](#) > [Le Coran, une guérison et une miséricorde pour les Croyants](#) > [Sourate al-Nur \(Chapitre 24\)](#) >

Le contenu de la Sourate

Sourate al-Nur (Chapitre 24)

La traduction du titre de la Sourate

La Lumière

Lieu de révélation

Médine

Ordre chronologique de sa révélation

Elle fut révélée après la Sourate al-Hachr (Chap. 59)

Nombre de versets

64 versets

Les mérites (thawab) de sa lecture

Quiconque lit cette Sourate, aucun membre de sa famille ne commettra jamais l'adultère jusqu'à sa mort ; et lorsqu'il mourra 70 mille anges accompagneront son cortège funèbre en priant et en demandant le pardon d'Allah pour lui jusqu'à ce qu'il soit enterré.

Recommandations pour sa lecture

Il est recommandé de la lire tous les jours. De même il est recommandé d'en lire 256 fois le Verset 35 pendant 15 jours à partir du vendredi, si ce jour coïncide avec le premier du mois, et ce afin d'obtenir d'Allah la satisfaction de tous nos besoins.

Ses effets curatifs

Il est recommandé de transcrire le Verset 35 trois fois sur un papier ou autre qu'on trempe dans un verre d'eau et de boire cette eau dans l'espoir de fortifier la vue.

La signification de sa lecture pendant le rêve

Quiconque se voit en train de la lire pendant le rêve, cela signifie qu'il commande le bien et qu'il interdit le mal, qu'il aime ce qu'Allah aime et qu'il déteste ce qu'Allah déteste, et qu'Allah illumine son fond par la lumière de la foi.

Le contenu de la Sourate

On peut considérer cette Sourate comme étant spécifiquement consacrée à la pureté, la chasteté et la lutte contre la décadence morale, car l'axe de ses préceptes se concentre sur la purification de la société de ses vices et turpitudes par différents moyens. Le Coran propose d'atteindre ce but par les étapes suivantes :

1- La première étape : L'avis du sévère chatiment administré à la femme et à l'homme adultère. C'est ce qui est fait clairement et sans préalable dans le deuxième Verset de cette Sourate : « La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah – si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition ».

2- La deuxième étape annonce la peine prescrite pour l'adultère, peine qui ne devient exécutoire que sous des conditions très rigoureuses, et qui requiert la présence de quatre témoins oculaires attestant qu'ils ont vu de leurs propres yeux un homme étranger à une femme commettre l'adultère avec celle-ci, lui faisant ce que son mari lui fait lorsqu'il s'accouple avec elle.

Et si quelqu'un venait à accuser une femme chaste sans produire 4 témoins oculaires, le juge lui applique les quatre cinquièmes de la peine prescrite de l'adultère, soit 80 coups de fouet, afin que personne ne s'imagine qu'on puisse accuser faussement les gens et calomnier leurs épouses honnêtes sans subir de chatiment.

Puis la Sourate mentionne, à l'occasion, le hadith connu sous le nom de la Calomnie (Ifk) dans lequel une des épouses du Prophète (P) avait été calomniée, pour expliquer aux Musulmans combien il est affreux de calomnier et d'accuser faussement, et combien est affreux la diffusion de la fausse calomnie contre les gens, et les informer que des chatiments divins attendent les auteurs de tels méfaits.

3- La troisième étape traite de l'un des moyens les plus importants d'éviter la décadence morale, afin qu'on ne s'imagine pas que l'Islam s'occupe uniquement de chatier les pécheurs. Ainsi, elle met en

évidence, d'une part la question du regard lascif jeté par l'homme sur la femme ou vice versa, et d'autre part le rôle du hijab (voile) de la femme musulmane dans la résolution de ce problème, étant donné que la dérive sexuelle y est fortement liée. Or, tant que ce problème ne sera pas résolu radicalement, on ne pourra éradiquer la dissolution des mœurs et la débauche.

4- La quatrième étape propose le mariage facile et au coût peu élevé comme un moyen d'empêcher la dérive sexuelle, en combattant la satisfaction illicite (haram) du besoin sexuel par une satisfaction licite et sécuritaire.

5- La cinquième étape nous expose les règles de savoir-vivre dans les relations entre les partenaires, les principes de l'éducation des enfants que le père et la mère doivent suivre, l'interdiction faite aux enfants d'entrer dans la chambre des parents sans leur permission, afin de mettre leurs pensées à l'abri de la déviation. De plus cette étape expose les règles du savoir-vivre qui régissent la vie familiale en général.

6- La sixième étape traite des questions de l'Unité, du Retour et de l'obéissance aux enseignements du Prophète (P). Il est évident que la croyance à l'Unité, à la prophétie et au Retour appuie les programmes de l'éducation et de l'éthique chez l'individu et la société, car c'est cette croyance qui est la base, le tronc, alors que tout le reste n'est que branches qui ne produisent des feuilles et des fruits que si le tronc est consolidé et renforcé.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-coran-une-guarison-et-une-mis%C3%A9ricorde-pour-les-croyants/sourate-al-nur-chapitre-24#comment-0>